

24.02.2021

# Feu vert pour la piscine de Marly



TG

**Le Conseil général de Marly a accepté mercredi soir à l'unanimité de donner son feu vert à la réalisation d'un projet de piscine sur le site du Marly Innovation Center. L'inauguration est prévue pour 2022.**

Le Conseil général a accepté la constitution d'une société anonyme (SA), Marly Piscine SA, et les statuts de la SA, reposant sur un actionnariat public-privé. La commune apportera ensuite 3,5 millions de francs au capital-actions, ainsi que la valeur du terrain (2,9 millions de francs), offert par le Marly Innovation Center.

La commune apportera enfin une garantie de déficit à concurrence maximum de 75% des déficits annuels de la future société Marly Piscine SA. Le cas échéant, la commune apportera un cautionnement jusqu'à hauteur de 10 millions de francs, correspondant à l'emprunt de la SA et la

constitution des garanties nécessaires.

Le projet fera l'objet d'une subvention cantonale, à hauteur de 6 millions de francs.